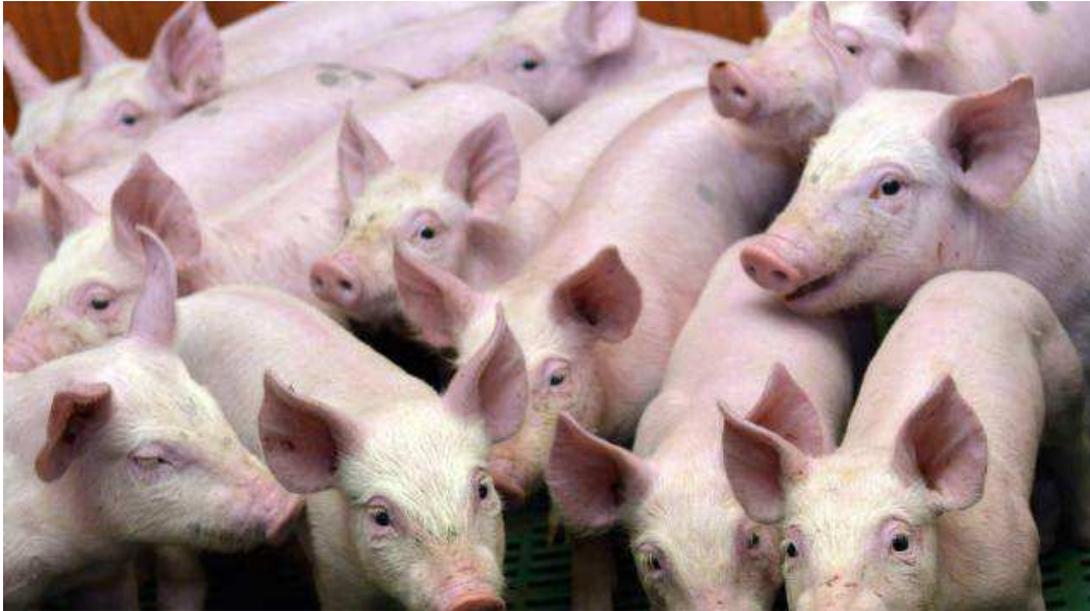


Cours du porc. Le numéro 1 Cooperl s'affranchit du marché de Plérin



La

- Cooperl, n° 1 français du porc représente 30 % du marché français.
- | Photo Ouest-France / Philippe Renault

Coup de froid sur le cours du porc. La Cooperl a décidé de ne plus respecter le cours du marché de Plérin (22). Trop cher, estime le numéro un français du porc.

L'euphorie aura été de courte durée. Nouvelles tensions au sein de la filière porcine française. La Cooperl a décidé de s'affranchir du cours fixé par le marché de Plérin (Côtes-d'Armor). **Trop cher, estime la coopérative, qui met en avant les conséquences du « Brexit »** et anticipe une baisse sur le marché chinois, dont les prix vont de record en record.

Le prix payé aux 2 700 producteurs de la coopérative sera donc inférieur au marché officiel pour une durée indéterminée. La Cooperl, n° 1 français du porc représente 30 % du marché français. Sa décision pourrait tirer les prix vers le bas. Pas du goût des producteurs, qui espéraient profiter des cours actuels pour renflouer leur trésorerie.

« Je dénonce la stratégie française qui reste sur une logique de volume et de bas prix. Je me pose des questions sur la stratégie de cette coopérative. C'est inquiétant pour nos éleveurs. Comme si on n'avait pas le droit de gagner notre vie correctement, s'inquiète Paul Auffray, président de la FNP (Fédération nationale porcine). Au mois d'août dernier, ils ne parlaient que de respect du marché. Aujourd'hui, ils veulent s'en affranchir. Ils sont en totale contradiction avec ce qu'ils disaient. Je pense que la Cooperl a un vrai problème de stratégie économique. Car leurs concurrents n'ont pas l'air de se plaindre. »

Côté syndical toujours, à la FRSEA, François Valy doute des raisons invoquées. **« Les autres abatteurs ont l'air de bien se porter avec les cours actuels. J'aimerais comprendre. Les éleveurs vont faire les frais de cette politique des prix bas. »**